Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 53 (1915)

Heft: 33

Artikel: La conquête de Berne par les Vaudois

Autor: V.F.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-211453

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1er étage). Administration (abonnements, changements d'adresse), Imprimerie Ami FATIO & Cie, Place St-Laurent, 24 a.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler, GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 4 50; six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 26

ANNONCES: Canton, 15 cent. - Suisse, 20 cent. Etranger, 25 cent. - Réclames, 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 14 août 1915: La conquête de Berne par les Vaudois (V. F.). — Les ieux apprentis (Salomon Cougnard). — Toasts en patois. — La bergère Nanette. — L'amoureux pris au filet. — Les ânes d'Ouchy (Benjamin Dumur). — (A saivre). — Boutades.

LA CONQUÊTE DE BERNE

PAR LES VAUDOIS

Abelle revue Schweizerland, éditée à Coire, a publié récemment une étude sur Berne et le Pays de Vaud, signée L. S. de Tscharner. M. de Tscharner est Bernois, aussi t-ce sans étonnement que nous apprenons par ni que la domination de Berne fut pour les Vaudois le plus grand des bienfaits. Chacun conçoit le bonheur à sa manière. Mais, à côté de jugements partiaux et d'exagérations, ce travail renferme des passages non dénués d'intérêt. Ce sont ceux oû l'auteur examine ce que les Bernois doivent aux Vaudois. Voici, traduit le l'allemand, ce qu'il dit :

«Le pays conquis exerca-t-il une influence sur ses maîtres? C'est indéniable. Loin de pénétrer l'élément vaudois, la vie bernoise se aissa pénétrer par lui, le vassal déteignit sur seigneur. Mais aussi, les races germaniques e sont toujours senties attirées par le Midi. es Bernois ne firent pas exception. Ils avaient eau être faits à leur ciel plus froid, à leurs mbres sapins, à leurs maisons de bois noirci. léjà alors ils cédaient au charme qui s'empare de leurs descendants lorsque, au sortir du tuniel de Chexbres, ils se trouvent subitement en présence de l'éclatant tableau que forment sous a voûte azurée le miroir du Léman, les claires petites villes et le vignoble recouvrant les coeaux ensoleillés. Dès les premières années de a conquête, nombre de patriciens prirent l'halitude de passer une partie de l'année sur les terres abandonnées par les gentilshommes du Pays de Vaud; avec ces domaines, ils acquirent les droits seigneuriaux qui y étaient attachés, et comme ils ne cessaient de s'enrichir et d'ar-Midir leurs propriétés, on peut dire qu'au 18me iècle la moitié des biens fonciers de la bourcoisie de Berne se trouvait en pays vaudois.

»Tout en administrant ces terres où ils séournaient durant la belle saison, les Bernois ntrèrent avec leurs sujets en des rapports de lus en plus étroits. Ils apprirent le français; ar on connaît le peu de propension des races atines pour les langues étrangères et d'autre art la facilité avec laquelle les Germains s'exriment dans tous les idiomes. D'emblée donc, français fut la langue officielle, comme elle tait la langue de la vie privée..

» Les Vaudois plaisantent volontiers leurs aniens seigneurs et maîtres à propos de leur rançais bernois. Il n'en reste pas moins que ^{l'est} au Pays de Vaud que Berne doit d'être le anton bilingue par excellence et que sans lui l n'eût sans doute pas compté des écrivains comme Louis de Muralt, Sinner de Ballaigues

et Albert de Haller, qui possédaient également bien l'une et l'autre langues.

» Grande fut aussi l'influence du français sur le dialecte bernois, dont les innombrables gallicismes étonnent si fort nos confédérés du nord et de l'est.

» Et la manière d'être du Bernois, sa façon de penser, combien profondément ne portent-elles pas l'empreinte welsche! De tous les confédérés de langue allemande, il est le moins exclusivement germain d'esprit. C'est là un fait qui frappe tous les étrangers. Or si le Bernois du 17me et du 18me siècle perdit sa sauvage nature d'ours du temps des guerres de Bourgogne et de Lombardie, ce n'est pas en servant dans les armées des rois de France, tous les historiens sont d'accord là-dessus. Il se dégrossit au contact des Vaudois, au contact des protestants français de haute culture qui se réfugièrent chez eux, et par les relations que la possession du pays de Vaud lui permit de nouer avec Genève, si bien que la langue française était déjà parlée cou-

ramment à Berne au 17^{me} siècle.

» Pour beaucoup de baillis bernois, le séjour au Pays de Vaud fut une excellente école de maintien. La dignité de leurs hautes fonctions dans des contrées où les cités populeuses n'étaient pas rares et qui comptaient nombre de représentants de la noblesse, réclamait un décorum dont se passait volontiers la rustique population des campagnes bernoises. Ils s'achoppèrent, au début, à bien des difficultés, mais à les surmonter ils acquirent petit à petit ce ton de bonne compagnie et cette aisance dans le maniement de la chose publique, que les écrivains du 18me siècle se plurent à louer. Et, grâce à la bonté innée de leurs administrés et d'euxmêmes, la défiance ne tarda pas à faire place de part et d'autre à de meilleurs sentiments. On apprit à se connaître et à s'estimer réciproquement; on noua des liens d'amitié, que cimentèrent des mariages de plus en plus fréquents; des Vaudois épousèrent des Bernoises; mais bien plus grand fat le nombre des citoyens de Berne qui prirent femme dans le Pays de Vaud, ce qui montre que la grâce des Vaudoises exerce son pouvoir depuis longtemps. Presque tous les hommes d'Etat du 18me siècle avaient du sang welsche dans les veines. La mère de l'avoyer Nicolas-Frédéric de Steiger était une Wuillermin de Montricher; Albert de Mulinen avait épousé Elisabeth de Goumoëns, et dans la généalogie d'autres familles patriciennes, on rencontre fréquemment les noms des de Cerjat, Joffray, Loys, Blonay et de bien d'autres. A l'exemple des hauts magistrats, une infinité de petits fonctionnaires et de simples bourgeois de Berne s'unirent à des Vaudoises. D'autre part, on vit dès le 16me siècle des ressortissants du Pays de Vaud abandonner la terre natale pour aller s'établir dans la cité de l'Aar; ainsi les Gachet ou Gatschet de Payerne (1558), les Fetscherin de Moudon (1581), les Ganting de Lucens (1577), les Gaudard de Lausanne (1620). En 1576, Blaise Marcuard de Payerne est appelé à la chaire de théologie de l'Académie de Berne. L'ancêtre de l'innombrable famille bernoise des

König est l'apothicaire Simon Roy, qui de la contrée d'Orbe émigra à Berne en 1574...

» Le Pays de Vaud est le premier élément romand qui s'incorpora à la Confédération. Il fut et il est resté en Suisse le trait-d'union principal entre la civilisation française et la civilisation allemande. En second lieu, c'est parce que Berne, et aussi Fribourg, comptaient des Vaudois parmi leurs administrés, que les cantons allemands de l'ancienne Confédération apprirent à considérer également comme des confédérés ces représentants d'une race parlant une langue différente de la leur. Enfin, de par l'influence du Pays de Vaud se forma au-dessus des divergences de races, de langues et de confessions, notre caractère national actuel, qui n'est ni allemand ni français. Sans la conquête du Pays de Vaud, la Suisse serait demeurée une confédération d'Etats exclusivement germani-

Donc, si les Bernois ont fait la conquête du Pays de Vaud, ils ont été conquis à leur tour par les Vaudois et surtout par les Vaudoises.

Le vin de nos coteaux n'a-t-il pas contribué un peu à cette revanche? M. de Tscharner n'en dit mot.

L'étendue de son étude nous a contraint à la résumer beaucoup et à passer sous silence les raisons qu'il donne de la minime part qu'eurent Genève, Neuchâtel, Fribourg et le Bas-Valais dans la formation de ce caractère qui nous distingue, paraît-il, nous autres Suisses, de toutes les autres nations.

V. F.

Là où il y a de la gêne... — Dans un coupé de 2^{me} classe, sur la ligne de Berne, un voyageur ouvre son étui à cigares et, avant d'y prendre de quoi fumer, le présente courtoisement à son vis-à-vis.

Ché fous rémercie, répond celui-ci, ché né suis bas fumier, mais ché prendrai volontiers tans cette bétite bochette, une timbre de 10 cen-

Et il se servit sans vergogne.

LES DEUX APPRENTIS

Dans je ne sais quelle petite ville On allait pendre un criminel Très plaisant de son naturel.

Vous ne paraissez pas un homme bien habile », Dit-il au perruquier nouveau, Qui pour le dernier jour vint faire sa toilette,

« Seriez-vous point un apprenti bourreau? »

- « Vous l'avez deviné, répondit maître Jaquette,
 - « A ce métier depuis peu descendu,
 - « Je ne suis pas fort entendu ; Aujourd'hui même je m'installe...
- En ce cas, mon ami, la partie est égale, Car aussi, moi, je suis un apprenti pendu.»

Salomon Cougnard (Genève, 1788-1868).